

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

Conservation des forêts

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

RELATIF AU 2 Emme APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRES INFRUCTUOSITE N°06/2026

NIF : 0.995.0501.91.104.32

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 ,portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et la loi N° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générale relatives aux marchés publics , la conservation des forêts de la wilaya de Batna porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à la soumission ,en vue de la réalisation **d'ouverture de piste forestières sur 62 km-BATNA** rentrant dans le cadre du programme sectoriel déconcentré 2026, que les travaux sont confiés provisoirement a l'entreprises ci-après :

N° Lot	VOLUME	COMMUNES	LIEU DIT	Attribution Provisoire	NIF	Note offre technique	Offre financière En TTC AVANT CORRECTION (DA)	Offre financière En TTC APRES CORRECTION (DA)	Délai De Réalisation	Observations
8	1,5	OUED CHAABA	DJEBEL BOUKEZAZ	ETF ELAYEB SABER	18605010664815800500	/	3 921 273,13	3 921 050,00	3 MOIS	Offre Moins Disant (micros-entreprises)
9	1,5	TAXLENT	BOUARI	ETPH ZELGHI HAMZA	18305040146515000000	/	4 467 260,00	3 831 086,00	3MOIS	Offre Moins Disant (micros-entreprises)
TOTAL	3 km									

Tout soumissionnaire qui conteste cette attribution peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de BATNA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ,la presse électronique agréée. Tout soumissionnaire veut prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation techniques et financières de son offre peut se rapprocher de la conservation des forêts de Batna dans un délai ne dépassant pas les 03 Trois jours à compter de la première parution de cet avis.

**LE CONSERVATEUR DES FORETS
DE LA WILAYA DE BATNA**